

Cote du document:	<u>GC 30/INF.11</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>4</u>
Date:	<u>14 février 2007</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

**F**



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Ordre des intervenants**

### **Discours qui seront prononcés lors des séances plénières**

Conseil des gouverneurs — Trentième session  
Rome, 14-15 février 2007

---

Pour: **Information**



## Note aux Gouverneurs

Le présent document est soumis au Conseil des gouverneurs pour information.

1. L'ordre provisoire des intervenants au titre du point 4 de l'ordre du jour, "Déclarations générales", a été établi sur la base des demandes parvenues le 13 février à 12 heures.
2. Le Secrétariat fera tout son possible pour permettre au plus grand nombre d'intervenants de prendre la parole au cours de chaque séance. Les seuls changements qui puissent être apportés à l'ordre des intervenants sont ceux qui découlent d'accords conclus entre deux ou plusieurs délégations et qui sont notifiés au Bureau chargé de la liste des orateurs, situé au rez-de-chaussée.
3. Les intervenants sont priés de bien vouloir remettre un exemplaire préliminaire de leur discours en version électronique au Bureau chargé de la liste des orateurs pour distribution aux interprètes, aux rédacteurs de comptes rendus analytiques et à la presse. Au cas où cela ne serait pas possible, il faudrait donner le plus tôt possible avant l'intervention une version papier.
4. En raison du programme très chargé des séances du Conseil, les délégués sont aimablement invités à limiter la durée de leur intervention à cinq minutes. Un résumé de toutes les déclarations figurera dans le rapport du Conseil des gouverneurs. Les délégués qui désirent renoncer à leur droit de parole au titre du point 4 de l'ordre du jour peuvent remettre au Secrétariat une copie de leur déclaration qui sera publiée *in extenso* dans le rapport du Conseil des gouverneurs.



## **Ordre des intervenants**

### **Discours qui seront prononcés lors des séances plénières**

1. Chine
2. Pakistan
3. France
4. Tunisie
5. Norvège (au nom des pays nordiques)
6. Italie
7. Indonésie
8. Nicaragua (au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes)
9. République de Corée
10. République arabe syrienne
11. Kenya
12. Colombie
13. Iran (République islamique d')
14. Togo
15. Égypte
16. Guatemala
17. Maurice
18. Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
19. Sri Lanka
20. Autriche
21. République-Unie de Tanzanie
22. Mexique
23. Congo
24. Allemagne
25. Algérie
26. Maldives
27. Suisse
28. République centrafricaine
29. Argentine
30. Maroc
31. Kiribati
32. Madagascar
33. Népal
34. Mali
35. Brésil
36. Papouasie-Nouvelle-Guinée
37. Yémen
38. Japon
39. Soudan
40. Pérou
41. Jamahiriya arabe libyenne
42. Haïti